

DE L'OCCUPATION À L'AUTOGESTION : RÉCITS ET HÉRITAGES DE TRICOFIL

LE 25 NOVEMBRE 2022

8H30-19H00

À L'UQO, CAMPUS SAINT-JÉRÔME

• PROBLÉMATIQUE ET PROGRAMMATION •

ÉVÈNEMENT GRATUIT SUR INSCRIPTION :

<https://uqo.ca/tricofil>

(date limite pour les inscriptions en présence : 11 novembre)

• PROBLÉMATIQUE •

En novembre et décembre 1972, l'usine de textile *Regent Knitting Mills* de Saint-Jérôme était occupée par le syndicat de ses ouvriers-ères (Syndicat du textile, FTQ). Cette année-là, la direction de l'entreprise décidait de transférer une partie de la production de Saint-Jérôme, plus précisément celle du secteur du vêtement, vers Montréal. Dans un élan de mobilisation, le syndicat décida d'occuper l'usine. Des visites successives de chaque département furent organisées afin de faire connaître à l'ensemble des membres les activités de leurs collègues des autres départements, ainsi que les conditions environnementales de leur travail, et d'acquérir ainsi une compréhension de l'ensemble du processus de production. Le syndicat avait même organisé, lors de deux dimanches, des visites guidées pour le public, suscitant dès lors un élan de solidarité de la population à l'égard des travailleurs-euses.

Le Québec a connu très peu d'occupations des lieux de travail par les salariés-es. C'était une première qui n'aurait été suivie que par celle de l'usine *United Aircraft* à Longueuil (Pratt & Whitney) le 12 mai 1975, durant une longue grève de 20 mois. Peu avant celle de la *Regent*, la ville de Sept-Îles a aussi vécu une occupation syndicale du 10 au 17 mai 1972, lors de la négociation de conventions collectives de travail du secteur public. Ce type d'action syndicale dépasse largement le cadre formel des négociations des conditions de travail, déterminées par les habituelles législations (codes du travail) des sociétés industrielles. C'est donc dire que cette forme d'action décompose, ne fût-ce que pendant un court moment, l'ordre établi de la propriété de l'entreprise et de sa gouvernance (exclusivisme de la gestion patronale) ou encore l'ordre établi de la gouvernance d'une communauté ou société par les élites bourgeoises, comme dans le cas de Sept-Îles.

Les rares exceptions d'occupation ouvrière des lieux de travail laissent entrevoir qu'il s'agit là d'actions particulièrement chargées de sens et d'impacts sociaux qui sont possiblement devenus déterminants dans l'orientation d'une société. Si un tel phénomène mérite généralement une attention sur le plan des rapports sociaux, l'occupation de l'usine de la *Regent Knitting Mills* de Saint-Jérôme offre une occasion exceptionnelle d'étude ou de compréhension à cet égard, tant de par sa nature particulièrement innovante que par sa portée initiatrice de projets relativement structurants et transformateurs qui lui ont succédé : Tricofil et l'autogestion, le développement de coopératives de travail, l'influence sur l'orientation des fonds d'investissements syndicaux, le Fonds de solidarité de la FTQ d'abord, puis le Fondation de la CSN, etc.

Par ailleurs, en plus d'une tradition particulièrement combative de la part du syndicat local, cette action d'occupation de l'usine de la *Regent* de Saint-Jérôme s'est produite dans un contexte national québécois et international particulièrement effervescent sur le plan des luttes ouvrières, mais aussi d'autres luttes de mouvements sociaux relativement jeunes, ainsi que sur les plans politique, idéologique et culturel. De plus, des restructurations industrielles dans certains secteurs, dont le textile explicitement, provoquaient des relocalisations vers des sociétés encore plus précaires sur le plan des conditions de travail. Ainsi, s'accélérait un processus de mondialisation.

La réflexion sur cet événement portera sur quelques questions centrales :

- (1) S'agit-il d'une action spontanée, complètement inattendue ou se situe-t-elle dans une séquence annonciatrice d'une certaine progression vers un projet plus global ?
- (2) Se déroule-t-elle dans un contexte favorable ou défavorable, tant dans l'espace local et national qu'international ?
- (3) Cette action se termine-t-elle avec la fin de l'occupation de l'usine comme telle ? Autrement, comment le projet qui s'y articule trouve-t-il une suite jusqu'à l'expérience de Tricofil et d'autres constructions sociales de prise en charge ouvrière et d'émancipation ?
- (4) Peut-on et doit-on interpréter cette action syndicale d'occupation d'une usine et du projet de Tricofil qui s'en est suivi comme une amorce d'un processus d'appropriation collective de moyens, de lieux de production et de lieux de travail auquel participerait aussi le redéploiement de l'économie sociale au Québec ?
- (5) Quels ont été les facteurs ou conditions favorables ou défavorables à ces actions collectives et à ce processus ? Quels acteurs sociaux ont été impliqués dans ce processus, tant sur le plan de l'implication active que sur le plan de la résistance et cela, à différentes étapes ? Comment peut-on caractériser les rapports entre ces acteurs ?
- (6) Existe-t-il, dans l'histoire du Québec et d'autres sociétés, des actions collectives, dans le secteur du travail comme dans d'autres secteurs, qui peuvent être considérées comme les relais d'une aspiration constante à ce que nous pourrions désigner comme l'émancipation et l'appropriation des lieux de production et de vie ? Bref, peut-on identifier une continuité dans ces luttes même si elles adoptent des formes et stratégies différentes selon les périodes et les milieux ?

Nous partons de l'hypothèse qu'il existe bien un avant, un pendant et un après à cette action syndicale combinée de l'occupation de l'usine en 1972 et de l'expérience autogestionnaire de Tricofil de 1975 à 1982. Nous avançons aussi que 2022 constitue un moment favorable pour entreprendre un examen, ou plus justement un nouvel examen de cette action. Tout d'abord, il importe de tenir compte des différents types d'information qui ont été produits pendant l'occupation de la *Regent* comme lors de l'élaboration du projet de Tricofil, de son implantation et des années qui ont suivi : documents écrits et audiovisuels, documents descriptifs et analytiques. De plus, nous avons encore accès à des témoins privilégiés qui ont vécu ces événements comme acteurs clés à l'intérieur d'acteurs collectifs centraux. Le recul d'un demi-siècle permet un retour renouvelé sur ces événements à la lumière des continuités qui peuvent être identifiées dans l'évolution sociale. Sur le plan de la recherche aussi, nous pouvons penser que la connaissance a progressé, entre autres sur l'action collective des mouvements sociaux, dont le mouvement syndical, sur l'économie sociale ainsi que sur l'innovation sociale et sur les transformations sociales. De plus, de nouvelles préoccupations sociales tant chez des acteurs des milieux que de la recherche ne manqueront pas d'apporter de nouvelles questions et perspectives de compréhension de telles actions collectives.

Ce recul historique nous permettra également de réfléchir sur les ramifications et les parallèles entre l'occupation de la *Regent* et d'autres cas plus récents ou contemporains de mobilisation de ce répertoire d'actions. Pensons par exemple aux occupations d'établissements d'enseignement menées par les étudiants-es elles/eux-mêmes, ou encore à celles de bureaux de ministres et de députés, jusqu'aux occupations des centres-villes du type *Occupy* ou *Indignados*. De la même façon, la réflexion sur l'expérience de Tricofil permettra une mise en perspective du mouvement coopératif au Québec et une analyse critique de son évolution et de celle de l'économie sociale et solidaire au sens large.

Nous proposons donc une journée de colloque de type partenarial mobilisant des interventions du milieu académique et des milieux de pratique, notamment syndicaux et coopératifs. Cet événement jouera le rôle d'amorce à une réflexion à poursuivre dans le cadre de publications, dont un ouvrage collectif avec des contributions de témoins actifs de l'action collective aussi bien que du milieu de la recherche. De plus, ce plan de réflexion vise à aboutir à la tenue d'un colloque d'une envergure plus importante, de portée internationale, dans le contexte du 50^e anniversaire de l'implantation de Tricofil, en 2025. Ce colloque d'une journée, qui se tiendra le 25 novembre 2022 sur le campus de Saint-Jérôme de l'Université du Québec en Outaouais (UQO), est organisé par l'UQO et le Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES), avec l'appui et la participation de la Ville de Saint-Jérôme, de la Coopérative de développement régional Outaouais-Laurentides (CDROL), du Chantier de l'économie sociale, de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ).

Le colloque est construit autour de deux volets : (1) le récit des événements par des acteurs et (2) un retour réflexif par des chercheurs-euses et intervenants-es du milieu. Les participants-es présents-es seront aussi invités-es à intervenir par des récits de faits, des analyses ou des questions. L'événement sera accompagné d'une exposition avec le partenariat de la Société Histoire et Archives Laurentides.

Comité organisateur :

Marie-Laure Dioh, professeure UQO ; responsable, pôle CRISES-UQO

Paul-André Boucher, président, Syndicat de la *Regent* ; initiateur du Regroupement des coopératives des travailleuses et travailleurs ; retraité.

André Leclerc, conseiller syndical, FTQ ; retraité

Jean-Guy Frenette, conseiller syndical, FTQ ; retraité

Thomas Collombat, professeur, UQO ; membre régulier, CRISES

Marie-Pierre Boucher, professeure, UQO ; membre associée, CRISES

Jacques L. Boucher, professeur retraité et associé, UQO, membre émérite, CRISES

Maxime-Olivier Leroux, étudiant à la maîtrise, UQO ; membre étudiant, CRISES.

• PROGRAMME •

Vendredi 25 novembre 2022

8H30-19H À L'UQO, CAMPUS SAINT-JÉRÔME

ÉVÈNEMENT GRATUIT SUR INSCRIPTION : <https://uqo.ca/tricofil>

8h30 - Accueil des participants-es

9h - Présentations d'ouverture

Mme Murielle Laberge, rectrice, UQO

M. Patrick Duguay, président, Conseil d'administration de l'UQO

M. Marc Bourcier, maire, Saint-Jérôme

M. Sylvain A. Lefèvre, directeur, CRISES

9h30-12h30 – Partie I

9h30-10h50 - L'occupation de la Régent : récits et contexte

Jacques L. Boucher, professeur retraité et associé, UQO ; membre émérite, CRISES (animateur/modérateur)

Paul-André Boucher, président, Syndicat de la Régent ; initiateur du Regroupement des coopératives des travailleuses et travailleurs ; retraité

André Leclerc, conseiller syndical, FTQ ; retraité

10h50-11h10 - Pause

11h10-12h30 - Occupations : armes de lutte

Thomas Collombat, professeur, UQO ; membre régulier, CRISES (animateur/modérateur)

Pascale Dufour, professeure, Université de Montréal

Johanne Deschamps, conseillère politique, FTQ

Alain Lachaine, Président section local 501 des TUAC, FTQ

12h30-14h – Diner libre

14h-17h – Partie II

14h-15h20 - Tricofil, expérience humaine, économique et sociétale

Marie-Pierre Boucher, professeure, UQO ; membre associée, CRISES (animatrice/modératrice)

Paul-André Boucher, président, Syndicat de la Regent ; initiateur du Regroupement des coopératives des travailleuses et travailleurs ; retraité.

Jean-Guy Frenette, conseiller syndical, FTQ ; retraité

15h20-15h40 - Pause

15h40-17h00 - Tricofil et puis après

Paul-André Lapointe, professeur, Université Laval ; membre régulier, CRISES (animateur/modérateur)

Benoît Lévesque, professeur émérite, UQAM ; fondateur, membre émérite, CRISES

Nancy Neamtan, ex-directrice générale, Chantier de l'économie sociale

Salimata Konaté, doctorante, UQAM ; membre étudiante, CRISES

17h-19h – Cocktail (Bar Antithèse) et exposition (dans les couloirs du sous-sol)

- **Inscriptions :** <https://uqo.ca/tricofil>
- **Informations :** crisesuqo@uqo.ca



- L'UQO et le CRISES remercient la Ville de Saint-Jérôme, la FTQ, la CDROL, la Société Histoire et Archives Laurentides et le Chantier de l'économie sociale pour leur partenariat.

